

LE VOTE du CONSEIL d'ECOLE

DATE	ORDRE du JOUR	ECOLE :			
Noms	Voix délibératives	Nbre	P	C	A
	Le directeur : Président	1			
	Le Maire ou son représentant	1			
	Un conseiller municipal	1			
Les Maîtres de l'Ecole					
	1 Le directeur ne vote qu'une fois				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
Les Maîtres remplaçants en fonction dans l'école ce jour-là					
	Un maître du RASED	1			
Les représentants des parents					
	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	Le DDEN	1			
RESULTATS			Pour	Con- tre	Abs
Voix consultatives					
	L'inspecteur de l'Education nationale				
	Le médecin				
	L'infirmière scolaire				
	L'assistante sociale				
	Une représentante des ATSEM				